

Championnat par Equipes de Club

- Critères de Sélection -

« Une équipe de Club n'appartient pas aux joueurs mais à son Club »

La Présélection :

Pour être dans la liste des présélectionnés, les joueurs et les joueuses (anciens et nouveaux) doivent :

- Avoir fait part du souhait d'y participer (case à cocher sur le Bulletin d'inscription) et de respecter le règlement de la compétition et celui du club.
- Avoir l'Esprit Collectif et non individuel (voir objectifs de la FFPJP pour cette compétition)
- Participer activement aux divers entraînements Pendant la période de la compétition.
- Etre disponible / aux dates du calendrier du CD87

le Responsable sportif établit la liste des joueurs et joueuses susceptibles de représenter le club

La Sélection :

elle est faite en fonction des critères suivants :

- Etre disponible / aux jours proposés par le Responsable de l'équipe et ne pas être en arrêt maladie.
- L'**Affinité*** entre les joueurs.
- Avoir disputé des Championnats officiels . Pour les nouveaux joueurs rentrés en cours de saison, la décision revient au président.
- Le Classement de la saison précédente (~~cette année tous les joueurs sont classés « Promotion »~~).
- En fonction des résultats des journées précédentes (Stats de l'équipe)

En cas d'égalité donner préférence aux joueurs(es) qui:

participent à la vie associative du club (bénévolat, dons, règles vie communes, etc . . .)
ont un comportement associatif et sportif exemplaire,
privilégient les compétitions officielles et la constitution d'équipes homogènes (du même club) pour les concours

Précisions :

Les joueurs(es) représentant le club lors de la compétition doivent :

- Avoir leur licence avec leur certificat médical sur eux
- porter la tenue de l'équipe du club lors de leurs matchs
- respecter les consignes du Responsable qui les accompagne
- avoir, en toute circonstance, une attitude et un comportement exemplaire (accepté le fait de ne pas jouer tous les matchs, voir aucun, d'être remplacé en cours de partie, ne pas refuser une sélection sans motif valable).

Sur la base de 8 joueurs(es) sélectionné(e)s pouvant être inscrits sur la feuille de match et pour 6 joueurs(es) jouant en même temps, la constitution des Doublettes et des Triplettes sera faite suivant les **affinités***, l'état de forme du moment, les qualités de chacun (pointeur, milieu, Tireur) en concertation avec et entre les joueurs(es) avant la rencontre et avant chaque match.

* **« Ne pas confondre « Copinage » et « Affinité »**

Définition Copinage : Entraide avec ses amis au détriment d'autres personnes (Synonyme : Favoritisme)

Définition Affinité : Rapport de ressemblance, de sympathie (Synonymes: accord, entente, cohésion, harmonie, similitude).